

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 21 JANVIER 2016

DECISION

Numéro 16 - 01 - 005

Décision 5 : L'approbation des tableaux des effectifs suite aux avis rendus par les instances consultatives.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 10 décembre 2015, s'est réuni le 21 janvier 2016 à partir de 9 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (membre du bureau), Bernard Philibert (Président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Afin de prendre en compte les avis rendus par les instances paritaires en fin d'année 2015 et ainsi de permettre à l'autorité territoriale de prendre les décisions de nominations correspondantes, le tableau des effectifs pourrait être arrêté de la façon suivante à la date du 1^{er} janvier 2016 (cf. annexes ci-jointes) :

- ✓ filière sapeurs-pompiers : 553 postes budgétaires,
- ✓ filière administrative : 61 postes budgétaires,
- ✓ filière technique : 38 postes budgétaires,

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

A la date du 1^{er} janvier 2016, le tableau des effectifs de la filière administrative tel que mentionné en annexe 1 est approuvé.

Article 2 :

A la date du 1^{er} janvier 2016, le tableau des effectifs de la filière technique tel que mentionné en annexe 2 est approuvé.

Article 3 :

A la date du 1^{er} janvier 2016, le tableau des effectifs de la filière sapeurs-pompiers tel que mentionné en annexe 3 est approuvé.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Annexe 1 : Tableau des effectifs : filière administrative.

**Emplois budgétés au
1er janvier 2016**

Filière administrative : catégorie A	<i>Cadre d'emploi des attachés territoriaux</i>	Directeur	1
		Attaché principal	2
		Attaché	5
		<i>Sous -Total</i>	8
Filière administrative : catégorie B	<i>Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux</i>	Rédacteur principal 1ère classe	5
		Rédacteur principal 2ème classe	3
		Rédacteur	4
		<i>Sous -Total</i>	12
Filière administrative : catégorie C	<i>Cadre d'emploi des adjoints administratifs</i>	Adjoint administratif principal 1ère classe	6
		Adjoint administratif principal 2ème classe	18
		Adjoint administratif 1ère classe	13
		Adjoint administratif 2ème classe	4
		<i>Sous -Total</i>	41
TOTAL			61

Annexe 2 : Tableau des effectifs : filière technique.

			Emplois budgétés au 1er janvier 2016	
Filière technique : catégorie A	<i>Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux</i>	Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	0	
		Ingénieur en chef de classe normale	1	
		Ingénieur principal	4	
		Ingénieur	1	
		<i>Sous -Total</i>	6	
Filière technique : catégorie B	<i>Cadre d'emploi des techniciens territoriaux</i>	Technicien principal 1ère classe	4	
		Technicien principal 2ème classe	7	
		Technicien	0	
		<i>Sous -Total</i>	11	
Filière technique : catégorie C	<i>Cadre d'emploi des agents de maîtrise</i>	Agent de maîtrise principal	1	
		Agent de maîtrise	2	
		<i>Sous-total</i>	3	
	<i>Cadre d'emploi des adjoints techniques</i>	Adjoint technique principal 1ère classe	1	
		Adjoint technique principal 2ème classe	3	
		Adjoint technique 1ère classe	1	
		Adjoint technique 2ème classe	13	
		<i>Sous -Total</i>	18	
	TOTAL			38

Annexe 3 : Tableau des effectifs : filière des sapeurs-pompiers.

			Emplois budgétés au 1er janvier 2016
Filière des sapeurs-pompiers : catégorie A	Cadre d'emploi des capitaines, commandants, lieutenants-colonels et colonels	Colonel	3
		Lieutenant-colonel	8
		Commandant	13
		Capitaine	30
		Sous -Total	54
	Cadre d'emploi des médecins et pharmaciens	Médecin classe exceptionnelle	1
		Médecin 1re classe	1
		Pharmacien 1re classe	1
		Infirmier d'encadrement	1
		Sous -Total	4
Filière des sapeurs-pompiers : catégorie B	Cadre d'emploi des lieutenants	Lieutenant hors classe	4
		Lieutenant première classe	42
		Lieutenant deuxième classe	4
		Sous -Total	50
	Cadre d'emploi des infirmiers	Infirmier principal	3
		Infirmier	1
		Sous -Total	4
Sous-total officiers de sapeurs-pompiers			112
Filière des sapeurs-pompiers : catégorie C	Cadre d'emploi des sous-officiers	Adjudant	(1) 108
		Sergent	200
		Sous -Total	(2) 308
	Cadre d'emploi des sapeurs et caporaux	Caporal-chef	10
		Caporal	75
		Sapeur	48
		Sous -Total	133
	Sous-total sapeurs-pompiers non officiers		
TOTAL			553

(1) plus 10 nominations à titre social

(2) le nombre d'emploi de commandement des non officiers est fixé à 226 ETP